

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 09 / 05 / 2023

Les acquéreurs,

(Offre d'achat soumise
aux présentes conditions)

**Mme Virginie
LAFORÊT**

M. Cyril LAFORÊT

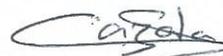
**Pour ABAFIM
Le négociateur,**

M. David LAPOUTGE

Les vendeurs,

(Acceptation de l'offre
aux présentes conditions)

Mme Françoise CAZALAS



M. Philippe MARTIN

(1) Condition suspensive :

Paiement CASH, pas de prêt bancaire.

.....

.....

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

Tél. : 05.62.34.54.54 -

- FAX: 05.62.34.66.60